

Publié par Tribune de Genève (<http://www.tdg.ch>)

## LITIGE | L'établissement d'Hermance pourrait fermer ses portes, lâché par l'Eglise catholique genevoise.



© PIERRE ABENSUR | Pour le personnel de la Maison de la Tour, c'est l'incompréhension et l'inquiétude.

Sophie Roselli | 30.10.2010 | 00:00

L'histoire qui se déroule à Hermance n'est pas très catholique. L'EMS centenaire du village pourrait être contraint de fermer ses portes à la fin de l'année 2011, à la suite d'une décision de son propriétaire, l'Eglise catholique romaine de Genève. Quarante résidents et cinquante employés sont concernés. L'association qui gère la Maison de la Tour compte se battre, avec la bénédiction des autorités locales et même de l'Etat.

«Je trouve choquant que l'Eglise catholique annonce mettre un terme à cet EMS», fustige le maire Bernard Laperroussaz. L' élu s'interroge sur les intentions de l'Eglise catholique, en proie à des difficultés financières. «Je ne sais pas ce qu'ils comptent faire, mais il est certain que ce site est exceptionnel avec une vue sur le lac. Il y aurait un magnifique projet immobilier à réaliser, ironise-t-il. Mais on est assez loin des vœux de la donatrice de l'époque...» Il y a 108 ans en effet, une femme léguait sa propriété avec pour seule demande d'y établir un asile pour «vieillards».

Autant dire que l'Eglise touche aujourd'hui à un site quasi «sacré» dans la région. Sans parler des conséquences humaines. C'est d'ailleurs la principale préoccupation de l'association Maison de la Tour, qui gère l'établissement du même nom. Le personnel a été informé de la situation, et les familles vont bientôt l'être. «Nous allons nous défendre», martèle son président Jean-Pierre Brun, déçu par sa propre «famille» catholique. Mais il veut croire à un accord lors d'une prochaine séance de conciliation.

Tout est parti d'un projet de restructuration et d'agrandissement de 40 à 45 chambres. Après sept ans de procédure, le feu vert est survenu en mai dernier. L'établissement doit maintenant procéder à un emprunt de 4,5 millions de francs, selon Jean-Pierre Brun. Mais l'Eglise catholique refuse de le cautionner, faisant valoir un risque financier pour elle en tant que propriétaire. L'EMS est en effet déficitaire depuis deux ans. Du coup, l'Eglise a dénoncé

en juin la convention qui la lie à l'association jusqu'à la fin de 2011. Si aucune conciliation n'est trouvée avant cette date, l'établissement fermera. Qu'advient-il de ses occupants? L'Eglise mise sur l'ouverture de cinq EMS dans les deux ans pour que chacun retrouve une place. Sans garantie.

«Nous ne voulons mettre personne à la rue, rassure Frédéric Monnin, délégué à l'information de l'Eglise catholique romaine de Genève. Nous souhaitons trouver une solution acceptable.» Et il justifie cette décision: «Nous ne pouvons pas nous permettre un tel soutien à un seul établissement, alors même que l'Eglise catholique présente une situation financière préoccupante.» Il est vrai que l'institution genevoise voit croître ses pertes, estimées à 1,5 million cette année. Dans ce contexte, elle préfère concentrer ses efforts financiers notamment sur «la présence de près de 400 personnes engagées dans tous les établissements médicaux et sociaux du canton, en partenariat avec l'État».

Le délégué précise encore que l'Eglise «n'a plus pour mission de gérer des EMS et qu'il revient à l'Etat de le faire». Or, à Genève, les EMS sont en principe gérés par des associations ou des fondations. L'Etat n'est qu'une autorité de surveillance et de subvention. C'est pourquoi il n'est pas directement impliqué dans ce litige. Néanmoins, il suit attentivement ce dossier car «il s'agit d'un EMS important par sa taille, de bonne qualité et qui s'inscrit dans une région où l'offre est assez faible», explique Bernard Favre, secrétaire adjoint au Département de la solidarité et de l'emploi. Reste à savoir ce qu'il adviendra du joyau d'Hermance. Sa vente permettrait de renflouer les caisses de l'Eglise, même si aucune opération immobilière en cours ne confirme ce scénario. Le calcul pourrait en tout cas nuire à son image pieuse.

## Actu Genève

**Source URL (Extrait le 09.11.2010 - 16:40):** <http://www.tdg.ch/geneve/actu-geneve/eglise-catholique-met-sursis-ems-2010-10-30>